



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 septembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 11 septembre 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que les forces armées de la République islamique d'Iran, agissant en légitime défense conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, ont engagé le 8 septembre 2018 une action militaire limitée et mesurée contre un groupe terroriste présent dans le nord de l'Iraq. Cette attaque a été menée précisément contre le quartier général et les dirigeants du groupe en question, à savoir le Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), sans aucun dommage collatéral pour les civils et les biens civils se trouvant dans cette zone.

Le PDKI lance depuis plusieurs années des attaques terroristes transfrontières visant les provinces frontalières iraniennes, dont neuf ont été menées au cours des quatre derniers mois dans les régions de Naqadeh, Piranchahr, Oshnavieh, Boukan, Nowsud et Serdecht et ont fait de nombreuses victimes innocentes parmi les civils. Ces actes de terrorisme, commis contre la volonté du Gouvernement iraquien et en dépit de ses objections, n'ont pas laissé aux autorités iraniennes d'autre choix que celui d'autoriser une action militaire en légitime défense destinée à mettre fin à ces menées.

Au cours des années qui ont précédé cette action militaire limitée, le Gouvernement iranien a engagé de fréquentes initiatives diplomatiques auprès des autorités centrales et régionales iraquiennes, les exhortant à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux activités terroristes du PDKI visant les régions frontalières de l'Iran et réservant le droit de l'Iran de réagir de manière appropriée et mesurée pour défendre son territoire et son peuple contre de tels actes.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer le plein respect de la République islamique d'Iran pour l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République d'Iraq.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Gholamali **Khoshroo**

